



Commission Départementale du Statut de l'Éducateur

PROCÈS VERBAL du mardi 05 juin 2018

Présidence : Abdelhak RAJI

Secrétaire de séance : Jean-Claude DEROZIER

Présent : Daniel LOUIS

Présent par téléphone : Gérard VIVES (CD)

Absents excusés : José ARAUJO, Dominique DA ROCHA, Daniel PERCET, Jean-Paul PEYRIN, Daniel MALHERBE (CD) et Nicolas THIERRY (CTD PPF)

Assiste : Patrick Gaudin, Christiane CAU (CD) et Nicolas MAKSYMIUK (DA)

Rôle et mission de la Commission :

La Commission Départementale du Statut de l'Éducateur a pour mission de vérifier que les équipes des clubs soumises à une obligation d'éducateur, aussi bien le jour de la rencontre que pour les entraînements, sont conformes aux Règlements Sportifs Généraux (R.S.G.) Article 11.3.

La vérification de tous ces éléments est réalisée à partir des documents fournis par la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF), Nicolas Thierry (CTD PPF) et le Service Administratif du District 77. Pour toute situation non conforme aux R.S.G., la commission transmettra à la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF) qui décidera de la suite à donner au dossier.

La Commission rappelle aux clubs ayant des équipes soumises aux obligations d'encadrement technique les dispositions de l'article 11.3 du RSG du District liées à l'absence de l'éducateur désigné :

« Pour toute absence (pour cause de suspension, raisons médicales ou pour tout autre motif) supérieure à 4 matches, consécutifs ou non, l'éducateur désigné devra être remplacé par un éducateur satisfaisant aux obligations définies aux alinéas b) et c) du présent article.

A défaut, la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football pourra faire application des sanctions financières ou sportives prévues aux alinéas e) et f) du présent article. »

La Commission demande que les Educateurs désignés pour l'encadrement des équipes, soient obligatoirement inscrits sur les feuilles de matchs où ils sont présents, en tant qu'Éducateur Principale et non dans un autre rôle (Dirigeant, Délégué, Arbitre assistant, etc...).

La Commission prend note des différentes modifications des clubs concernant leurs éducateurs en charge des équipes à obligation. Elle constate avec regret que certains clubs omettent de mettre en copie, lors de leur courriel au Service Technique de la Ligue, notre Service Administratif du District afin que celui-ci en informe cette Commission. Elle constate également que certains clubs envoient

leur courriel de modification au Secrétariat du District sans en informer en même temps le Service Technique de la Ligue.

**Examen des feuilles de matchs du 10 décembre au 27 mai 2018 pour la Division 1
Départementale des zones Nord et Sud dans toutes les catégories Seniors, U19, U17 et U15**

SENIORS D1
Zone Nord

Claye-Souilly Sports 2 :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 04/02/2018 non remplacé.

Brie Est FC :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 18/02/2018, 10/12/2017, 21/01/2018, 15/04/2018, 01/05/2018, 08/05/2018, 01/04/2018, 18/03/2018, 08/04/2018, 06/05/2015 et 13/05/2018 remplacé par M. DJELDJELI Wassef, titulaire du diplôme requis et sur le match du 22/04/2018, pas d'éducateur remplaçant.

Quincy Voisins F.C. U.S. :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 25/02/2018 remplacé par M. Nino DI TOMMASO, titulaire du diplôme requis.

Mitry Mory :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 06/05/2018, 10/05/2018, 13/05/2018, 20/05/2018 et 27/05/2018 remplacé par M. AIT ATMANE Rabah, titulaire du diplôme requis.

Gretz Tournan SC :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 14/01/2018 remplacé par M. Julien SAADA et le 21/01/2018 remplacé par M. Sébastien DEBUSSCHERE, titulaire du diplôme requis.

Roissy-en-Brie US :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 10/05/2018, 15/04/2018 et 13/05/2018 remplacé par M. NARRAINEN Nedy, titulaire du diplôme requis.

Torcy PVM US 3 :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 18/03/2018 remplacé par M. Stéphane THIERRY, titulaire du diplôme requis.

Zone Sud

Vaux Rochette :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 11/03/2018 remplacé M. LENOC Jeremy, titulaire du diplôme requis, du 08/04/2018 et le 15/04/2018 non remplacé.

E. Longueville SCLNSB :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 15/04/2018, 04/02/2018, 25/03/2018, 08/04/2018, 13/05/2018 et 27/05/2018 remplacé par M. BARRIL Hugues, titulaire du diplôme requis et du 22/04/2018, 01/04/2018 remplacé par M. ARNASALON Damalingum, titulaire du diplôme requis.

Melun FC 2 :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 06/05/2018 remplacé par M. DAOUD Chaib, titulaire du diplôme requis.

Lésigny USC :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 10/05/2018 remplacé par M. MBAE Mohamed, titulaire du diplôme requis, du 13/05/2018 remplacé par M DORARD Cédric, titulaire du diplôme requis, et du 27/05/2018 remplacé par COUPE Julien titulaire du diplôme requis.

Briard SC :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 14/01/2018 remplacé par M. HACHEAMFOUR Kwadwo, titulaire du diplôme requis, et des 04/02/2018, 01/04/2018, 08/04/2018, 15/04/2018, 22/04/2018 et 06/05/2018, non remplacé.

U19 D1**Zone Nord****Vaires :**

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 22/04/2018 et 29/04/2018 non remplacé, du 04/02/2018 et 20/05/2018 remplacé par M. BRAYEC Marzouane, titulaire du diplôme requis, du 14/01/2018, 11/03/2018 et 18/03/2018 remplacé par M. CHAUVELIER Aswad, titulaire du diplôme requis, et le 23/05/2018 remplacé par M. GOMES Philippe, titulaire du diplôme requis.

Val de France F. :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 14/01/2018 et 18/02/2018, 13/05/2018 non remplacé.

Val d'Europe Football Club :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 22/04/2018 remplacé par M. FOU DA BILE Olivier, titulaire du diplôme requis.

Claye Souilly Sports :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 10/12/2018 et 14/01/2018 remplacé par M. CASEAU Jordan, titulaire du diplôme requis.

Bussy St Georges FC :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 18/02/2018, 24/05/2018, 22/04/2018, 10/12/2018, 21/01/2018, 11/03/2018, 01/04/2018, 18/03/2018, 20/05/2018, 08/04/2018, 18/05/2018, 13/05/2018 et 27/05/2018 remplacé par M. SISSOKO Hamady, titulaire du diplôme requis, du 15/04/2018, 14/01/2018 et 04/02/2018 non remplacé.

Pontault UMS :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 06/05/2018, 13/05/2018 remplacé par M. SANCHIS Julien, titulaire du diplôme requis

Villeparisis U.S.M. :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 04/02/2018 non remplacé.

Roissy-en-Brie US :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 28/03/2018 remplacé par DIALLO Belel, titulaire du diplôme requis, du 22/04/2018 remplacé M. GARY Mara, titulaire du diplôme requis et du 29/04/2018 remplacé par M. MORESSE Nicolas, titulaire du diplôme requis.

Meaux Academy CS 2 :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 01/04/2018, 08/04/2018, 15/04/2018, 13/05/2018 et 27/05/2018 non remplacé, et le 06/05/2018 remplacé par M. BERNABE Steve, titulaire du diplôme requis.

Dammartin CS :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 06/05/2018 et 13/05/2018 remplacé par M. BUDON Boris, titulaire du diplôme requis.

Zone Sud

Senart Moissy 2 :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 10/12/2018 remplacé par M. GANGA Mavouica, Brian, titulaire du diplôme requis, du 25/03/2018 non remplacé.

Cesson VSD ES :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 22/04/2018 remplacé par M. VANON Jonathan titulaire du diplôme requis.

E. Longueville Ste Colombe St Loup de Naud Soisy Bouy :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 01/04/2018, 20/05/2018, 13/05/2018, 27/05/2018 remplace par M. RIONDET Jérôme, titulaire du diplôme requis.

U17 D1

Zone Nord

Vaires :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 25/05/2018 non remplacé.

CS Meaux Academy Football 2 :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 21/05/2018, 25/05/2018 non remplacé.

Val d'Europe Football Club :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 18/03/2018, 01/04/2018, 25/03/2018 remplacé par SELO Olivier, titulaire du diplôme requis.

Villeparisis USM :

Comme lors de la réunion du 08/12/2017, il s'avérait que l'éducateur désigné par le club ne soit pas le bon sur le tableau de la CRSEEF, l'éducateur désigné étant M. NGOUBE MONNY Armand Michael,

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 25/03/2018, 08/04/2018, 15/04/2018 remplacé par BERRAHOU Samy, titulaire du diplôme requis, du 01/04/2018 non remplacé.

Zone Sud

Le Mée SP SECT FOOT 2 :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 06/05/2018 ET 10/05/2018 non remplacé.

Ent Longue/Soisy :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 10/12/2018 non remplacé.

Savigny FC :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 13/05/2018 non remplacé.

U15 D1

Zone Nord

Coulommiers :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 31/03/2018, du 03/02/2018, du 05/05/2018 non remplacé et du 24/03/2018 remplacé par ATTIPOU Marcus.

CS Meaux Academy Football 2 :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 14/04/2018 et 24/05/2018 remplacé par BINANT Flavien, titulaire du diplôme requis, du 08/05/2018 remplacé par BALDE Amadou, titulaire du diplôme requis.

Vaires :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 25/05/2018 remplacé par Aka Jean Michel, titulaire du diplôme requis.

Villeparisis USM :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 12/05/2018 remplacé par BERREHOU Samy, titulaire du diplôme requis.

Lognes :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 26/05/2018 du 14/04/2018, 3/02/2018, 10/05/2018 et 07/04/2018 non remplacé.

Mitry Mory Football :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 05/05/2018, 12/05/2018 et 26/05/2018 non remplacé.

Zone Sud**Savigny le Temple FC 2 :**

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 21/04/2018 non remplacé.

Cesson Vert Saint Denis Ent. S. :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 09/12/2018, 13/01/2018, 03/02/2018, 10/03/2018, 17/03/2018 remplacé par BIMWALA Lloyd, titulaire du diplôme requis.

Pays de Fontainebleau RC 2 :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 17/02/2018, 17/03/2018 et 24/03/2018 remplacé par JEAN FRANCOIS Willy, titulaire du diplôme requis, du 10/03/2018 remplacé par AMESSIS Maxime, titulaire du diplôme requis.

Bagneux Nemours St Pierre Ent. :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 09/12/2018, 03/02/2018, 10/03/2018, 17/03/2018 remplacé par SALAMI Mahdi, titulaire du diplôme requis.

Lieusaint Foot AS :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 17/03/2018 remplacé par GAUTHIER Jérôme, titulaire du diplôme requis.

Briard SC 2 :

Absence de l'éducateur désigné sur les matchs du 14/04/2018 remplacé par LAOUEJ Samir, titulaire du diplôme requis.